

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.E.
2015-08-31

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le trente et unième jour du mois d'août de l'an deux mille quinze à dix-sept heures (17:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no.4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5

formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Patrice Dumont.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire suppléant fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 25 août 2015

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu **lundi, le 31 août 2015** à 17 h 00 à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.
2. Adjudication du contrat pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts (développement domiciliaire – rue Pelchat, Phase II).
3. Résolution pour décréter des travaux municipaux.
4. Levée de la séance.

Maryse Ouellette,
Greffière adjointe

Rs.2015-08-287

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour, de la séance extraordinaire du 31 août 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2015-08-288

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS (DÉVELOPPEMENT – RUE PELCHAT, PHASE II).

Attendu que la Ville a procédé, le 31 août 2015 à 11 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts (projet domiciliaire rue Pelchat – Phase II);

Attendu que la Ville a reçu CINQ (5) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 107 582.41 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000 pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts (projet domiciliaire rue Pelchat – Phase II);

De financer cette dépense à même les surplus libres ;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : « JU Houle au coût de 107 582.41 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2015-08-289

RÉSOLUTION POUR DÉCRÉTER DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Attendu la Loi sur les Travaux municipaux;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De décréter les travaux suivants ainsi que le mode de financement de ces travaux :

- Travaux de développement domiciliaire de la rue Pelchat Phase II. Cette dépense estimée à 350 000 \$ et est financée à même les surplus libres ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-sept heures et huit minutes (17;08).

Patrice Dumont
Maire suppléant

Claudine Babineau, OMA
Greffière